



Cession de part sarl avec associé

Par **philippeturbo**, le **07/10/2014** à **12:37**

Bonjour,

Mon mari est associé a part égal avec son associé.

Il à décider de partir de la sarl. Il va donc vendre ses parts sociales.

Le cessionnaire n'est autre que la femme de l'associé.

Comme ils sont marié sous le régime de la communauté, il me semble que le mari doit faire une attestation indiquant qu'il est d'accord (ou quelques chose dans le genre !)

Pourriez vous m'indiquer quelle est cette attestation ?

Cordialement

Ed